

1 - À qui le Cycle des Hautes études européennes s'adresse-t-il ?

À une promotion d'une quarantaine d'auditeurs européens ou des pays tiers, d'horizons diversifiés, à fort potentiel, exerçant des responsabilités confirmées dans leur domaine et bénéficiant d'au moins 8 années d'expériences professionnelles.

Une parfaite maîtrise du français et une compréhension au moins passive de l'anglais sont requises. Aucun pré-requis n'est exigé en matière de connaissances ou d'expérience professionnelle dans le domaine européen.

2 - Comment se déroule le CHEE ?

Le CHEE comprend dix modules, de janvier à novembre ;

- un séminaire d'intégration en janvier ;
- des modules prévus à Paris, Strasbourg, Bruxelles et dans différentes capitales.

Le cycle comporte un socle de base, auquel s'ajoute un approfondissement des thématiques d'actualité.

En 2015, le cycle est parrainé par **Emma BONINO**, Membre de la Commission européenne (1995-1999), ministre du Commerce international et ministre des Affaires européennes (2006-2008) puis ministre des Affaires étrangères en Italie (2013-2014), qui participera à certains de ces modules.

3 - Quel est le contenu pédagogique du CHEE ?

Le CHEE privilégie un contenu et des méthodes pédagogiques centrées sur l'expérience concrète. Il permet aux auditeurs de rencontrer des praticiens de haut niveau des affaires européennes. Il accorde une importance centrale aux études de cas et aux simulations de négociations européennes. Il prévoit aussi des séquences d'échange entre les auditeurs.

4 - Comment se porter candidat au CHEE ?

Le dossier de candidature doit être téléchargé sur le site de l'ENA (www.ena.fr). Il doit être adressé par voie postale à l'Ena (voir adresse au verso) **avant le 15 octobre 2014**.

5 - Comment est assurée la sélection des candidats ?

La campagne de recrutement s'ouvre au mois de mai précédant chaque session.

Les dossiers de candidature sont dans un premier temps soumis à une pré-sélection au sein de l'École nationale d'administration.

Les candidats pré-sélectionnés sont auditionnés par le comité de sélection les **26, 27 et 28 novembre 2014**.

L'audition porte essentiellement sur les motivations du candidat et l'intérêt de cette formation pour sa carrière.

6 - Que couvrent les frais d'inscription ?

Les frais d'inscription couvrent l'ensemble des frais pédagogiques, de déplacements, d'hébergement et une partie des frais de restauration pendant la durée des modules.

L'organisme payeur détermine la catégorie d'appartenance lors du dépôt de la candidature, en fonction du profil du candidat présenté. Le CHEE bénéficie de financements publics, qui permettent de proposer des tarifs spécifiques par catégories d'auditeurs.

Les frais d'inscription sont perçus par l'Ena et fixés pour 2015 selon la grille suivante :

Tarifs du CHEE en 2015		
Tarif n°1	Permanents et élus nationaux de syndicats de salariés - Journalistes de la presse écrite et journalistes web/médias en ligne ¹ - Représentants des cultes	5 000 euros
Tarif n°2	Fonction publique d'État - Fonction publique hospitalière - Journalistes de télévision et de radio ²	9 500 euros
Tarif n°3	Fonction publique territoriale - Administration européenne - Élus - Entreprises et organisations des secteurs publics et privés	13 500 euros

7 - Quand les candidats reçoivent-ils une réponse ?

Chaque candidat(e) sera informé(e) de la suite réservée à son dossier par courriel ou par téléphone avant le 15 décembre.

¹ Inclut les journalistes multimédia collaborant à un site indépendant ou à un site dépendant de la presse écrite

² Inclut les journalistes multimédia rattachés à un site relevant d'un organe de presse audiovisuel

Le calendrier prévisionnel du CHEE 2015 est disponible sur le site internet de l'ENA : www.ena.fr

Le dossier de candidature est à adresser avant le 15 octobre 2014 à :

École Nationale d'Administration
Cycle des Hautes Études Européennes
1, rue Sainte Marguerite
F – 67080 STRASBOURG Cedex

Pour toute information complémentaire :

Natacha Ficarelli
natacha.ficarelli@ena.fr
Tél. : + 33 (0) 3 88 21 45 58
Fax : + 33 (0) 88 21 45 41

Site Internet :
www.ena.fr